



RAPPORT DES DÉLÉGUÉS ÉLUS DES ENSEIGNANTS

Cette année fût riche en échanges, en interrogations ou en constats que je vais vous exposer point par point.

Entraide

Cette saison fait état de belles avancées sur l'entraide entre clubs même si le corps enseignant n'est pas encore aussi soudé qu'il pourrait l'être.

Je prendrais pour exemple de solidarité, l'AD71 qui a évité la fermeture du Club de Charolles et qui a aidé également le Judo Club St Marcel ainsi que le Budokan Chalonnais pour l'organisation de stages pendant les vacances scolaires.

Autre exemple, le Judo Club Chalonnais et le Judo Club Creusotin qui en mutualisant leurs moyens permettent divers projets comme leur stage d'été à Givry qui fut une très belle réussite.

Il reste cependant encore des axes d'amélioration sur l'entraide, il est par exemple très courant de voir des enseignants se rendre seuls ou avec un seul combattant sur une compétition alors qu'un club voisin avait de la place dans son minibus.

Et à l'heure où les subventions se font plus rares ou plus timides, ces économies tirées de mutualisation humaine ou matérielles peuvent être un vrai plus.

Je pense que nous pouvons tous aider un club voisin, je donne un exemple qui me semble tout à fait cohérent pour notre département, certains clubs ne peuvent pas faire la promotion du judo dans leur commune car leur enseignant a une autre activité professionnelle comme activité principale, peut-être que le club voisin qui a, lui, un salarié ou un enseignant sous statut micro-entrepreneur peut s'en charger.

Formation

Plusieurs enseignants ont également pointé du doigt le fait que le projet excellence et que les stages de formations continues sont, soit inaccessibles, soit hors de prix.

Pour les salariés, une prise en charge est possible via l'AFDAS mais pour nos enseignants micro-entrepreneurs ou bénévoles, il n'y a aucune possibilité.

Nous entendons régulièrement dire qu'un enseignant doit se former régulièrement mais encore faut-il le pouvoir.

Afin de palier à ce problème d'accès à la formation et au manque de moments de cohésion entre les enseignants du département, je vous fais part d'un projet que j'ai déposé au comité départemental récemment après avoir eu une conversation avec Franck Carillon, délégué national des enseignants.

Dans le cadre de ses missions à France Judo, Monsieur Frédéric Demontfaucon réputé pour sa technique comme pour sa pédagogie peut intervenir sur le territoire avec pour simples frais, ses frais d'hébergement, de repas et de transport. Je souhaiterais donc organiser, comme cela se faisait il y a quelques années, un événement à destination des enseignants et peut-être à un public plus large. Ma proposition est faite et vous serez mis au courant de la faisabilité ou non du projet.

Enseignant – son rôle – sa rémunération :

De par nos expériences mais aussi via les réseaux sociaux, certains constats s'imposent et il en est un qui nous touche directement, enseignants et dirigeants, à qui nous confions notre travail et notre avenir professionnel. Cette alchimie délicate entre le corps dirigeant bénévole et le corps enseignant diplômé, professionnel et rémunéré a toujours été complexe. Cet équilibre reste sans aucun doute l'essentiel de tout club de judo. Sans dirigeant et bénévole, l'association n'existe tout simplement pas et sans enseignant professionnel, l'association n'existe pas non plus

Notre fédération a fait le choix il y a maintenant longtemps, de professionnaliser le judo en rendant obligatoire l'encadrement des cours par un enseignant diplômé. Ceci a créé des formations qui ont un coût non négligeable ainsi qu'un réel investissement de temps. Le métier de « prof de judo » a beaucoup évolué également avec des tâches administratives de plus en plus lourdes, le travail de communication + réseaux sociaux, un calendrier sportif très dense, cycles école etc...



RAPPORT DES DÉLÉGUÉS ÉLUS DES ENSEIGNANTS (suite1)

Un enseignant ce n'est pas simplement quelqu'un qui vient faire quelques heures pour passer le temps, c'est un professionnel passionné qui veut former et éduquer les jeunes, qui veut aider tous ses pratiquants à atteindre leurs objectifs. C'est aussi quelqu'un qui a fait le choix de gagner modestement sa vie car on le sait, le métier de professeur de judo ne rapporte pas beaucoup d'argent mais beaucoup d'humanité. C'est quelqu'un aussi qui travaille à l'inverse de tout le monde, absents tous les soirs de la semaine, absent le mercredi (jour des enfants) et absent les week-ends, ce décalage de vie apporte avec lui son lot de problèmes, nous connaissons certainement tous un ou plusieurs enseignants qui ont vu son conjoint partir car le judo prenait trop de place dans leur vie.

Alors je dirais simplement aux dirigeants ici présents que si vous avez un enseignant passionné au sein de votre structure, faites-lui confiance car vous avez entre vos mains, un être qui sacrifie beaucoup de choses pour pouvoir s'investir dans votre structure.

Avec Yann Leroux, haut gradé, bon connaisseur du milieu juridique et principal donneur d'alerte sur les dérives qui concernent les enseignants, j'aurais aimé mettre en place une cellule d'accompagnement pour les professeurs en difficulté mais après plusieurs échanges avec Yann Leroux et Franck Carillon, il s'avère que Yann Leroux ne se sent pas d'entamer ce travail conséquent.

Pourtant je reste persuadé que ceci est primordial et que le fait de faire évoluer la convention nationale du sport afin qu'elle soit compatible avec la réalité du terrain l'est tout autant.

Alors je ne lâche pas cet objectif de vue et si ce n'est pas avec Yann Leroux, peut-être que d'autres personnes seront à même de se lancer dans ce travail.

A titre informatif, il revient régulièrement le fait qu'il manque de fonds afin de rémunérer convenablement les enseignants. Les échanges au national font état d'un constat simple, le judo ne se vend pas assez bien pour un sport professionnel comparé aux autres disciplines, il faudrait être sur une moyenne de cotisation + licence de l'ordre de 250€.

Bien sûr ce constat divise, car beaucoup ont peur qu'en cas d'augmentation, une perte importante d'adhérents apparaisse. Cette crainte est compréhensible mais si les subventions diminuent encore, nous n'aurons plus le choix si nous voulons maintenir la qualité d'enseignement qui nous définit.

Comportement des combattants et des coaches

Je finirais ma prise de parole sur deux sujets qui ont agacé bon nombre d'enseignants.

Le premier est le manque de savoir vivre des combattants et des familles qui laissent les salles de compétition dans des états catastrophiques. Ceci est d'autant plus vrai avec le public des pôles espoir et pôle France qui sont censés représenter l'élite de notre discipline.

Je ne peux que vous encourager à sensibiliser encore davantage nos jeunes car avant d'être en structure de haut niveau, tous sont d'abord issus de nos clubs, alors peut-être que nous pouvons changer ces mauvaises manières qui s'installent.

Le deuxième point concerne directement les enseignants lorsqu'ils sont dans leur rôle de coach. Plusieurs cas récents montrent des entraîneurs, heureusement rarement du département, qui n'ont plus aucunes limites et qui doivent partir du principe que le règlement peut être transgressé quand ils le souhaitent. J'ai pu voir cette année des dérives très puérides telles que des tirages de langue, des grimaces à l'égard du corps arbitral, s'allonger sur les tatamis pendant la compétition, se vanter je cite « Tu vois le bordel que j'ai mis hier, ça a marché ! », se mettre sur la chaise de coach pieds nus etc... Tous ces exemples viennent d'un seul enseignant de l'Yonne, peut-être essaye-t-il d'établir un record... Plus sérieusement, qu'attendons-nous pour le sanctionner comme il se doit ?

Un autre cas que je n'oublierais pas et qui a été assez lourd de conséquences puisqu'il a été à l'origine de la démission du responsable de l'arbitrage de Bourgogne Franche-Comté.



RAPPORT DES DÉLÉGUÉS ÉLUS DES ENSEIGNANTS (suite2)

Je me permets de revenir sur cette histoire car cet arbitre engagé et compétent est aussi enseignant dans notre département. De par les fonctions qu'il occupait et des dérives qui se multipliaient, l'instauration des cartons jaunes et rouges envers les coachs avait été instaurée. Malheureusement, les personnes sanctionnées par ce biais ne se sont pas calmées et ceci a même attisé davantage les tensions. Jusqu'au jour où de nombreuses insultes ont fusées, un parent est même monté sur le tatami afin de frapper un arbitre etc...

Le responsable de l'arbitrage a donc fait des rapports sur ces incidents et a demandé des sanctions. Après plusieurs mois, il relance et apprend que rien ne sera fait envers les personnes signalées. Ne se sentant pas soutenu par l'instance dont il dépend, il démissionne tristement mais logiquement de ces fonctions.

Plusieurs autres cas ont eu lieu mais je ne peux pas prendre le temps de tous les citer.

Malgré le fait qu'ils soient peu nombreux, ces personnes font beaucoup parler d'elles, la preuve en est qu'aujourd'hui encore je me dois d'aborder le sujet. Ces personnes ternissent directement l'image du judo et mériteraient d'être sanctionnées lourdement afin d'éviter que ce type de comportement soit prochainement une généralité.

Je remercie les différentes personnes qui font des discours avant les compétitions, pour rappeler, aux combattants, arbitres, commissaires sportifs, coachs et élus, que nous sommes tous acteurs et œuvrons ensemble pour représenter l'image du judo. Mais comme tout discours, il touche l'homme censé et civilisé, pas l'homme qui se considère au-dessus des règles et se croit tout permis.

Une application sera utilisée très prochainement, celle-ci permettra notamment les déclarations d'accidents et le suivi des cartons qui retrouveront donc une réelle utilité.

Au nom de l'ensemble des enseignants mais aussi, je pense, de l'ensemble des personnes qui se lassent de voir ces débordements, je remercierai les instances, quelles qu'elles soient, de redoubler d'effort et de sanctionner durement et efficacement ces agissements.

Je vous remercie pour votre écoute,

THOUVREY Adrien
Délégué des enseignants de Saône et Loire